



Bibliothèque Communale et Scolaire de Saxon

Nouvelle Avenue 10

1907 Saxon

Tél. : 027/744 10 02

E-mail : bibliotheque@saxon.ch

Site internet : www.bibliovalais-martigny.biz/saxo-bcs

Faire un don de documents

La Bibliothèque de Saxon accepte volontiers vos dons de documents, mais nous vous remercions par avance de respecter les critères définis ci-dessous. Afin de coller à notre politique d'acquisition, il nous faut respecter quelques critères de sélection. Nous ne pouvons malheureusement pas tout accepter pour des questions de temps de travail et de place au sein de la bibliothèque.

Les dons de documents qui ne seront pas intégrés à la collection de la bibliothèque seront rendus à son propriétaire après un tri.

Critères d'acceptation

- Nous ne prenons que les livres en bon état.
- Pour les romans adultes, nous prenons les livres ayant été édités il y a moins de 5 ans.
- Pour les albums, romans enfants, jeunes et ados, nous prenons les livres en bon état, qui ne paraissent pas trop vieux, excepté certaines collections.
- Nous prenons les DVDs récents (sortis il y a moins de 3 ans) et en bon état.
- Nous prenons les livres grands formats et ne prenons que des romans policiers en format poche, qui se conservent moins longtemps.
- Nous prenons les livres en langues étrangères, uniquement après discussion avec le/la responsable de la bibliothèque

Si votre don s'inscrit dans ces critères, c'est avec plaisir que nous prendrons le temps de le trier. Nous nous permettons de faire le tri en votre présence et de vous redonner les documents qui ne correspondent pas à ces critères. Nous nous réservons donc le droit de refuser tout don, notamment pour des questions de temps de traitement (travail), de place à la bibliothèque ou qui ne correspond pas au public de notre bibliothèque.

Critères de non intégration aux collections

- Nous n'intégrons pas les CDs musicaux, nous n'en avons pas dans nos collections.
- Nous n'intégrons pas les livres à caractère immoral, sectaire, politique ou trop spécialisés.
- Nous n'acceptons pas les revues en général.

Si votre don s'inscrit dans ces critères, que nous n'avons ni le temps ou la place, nous ne l'inclurons pas dans notre collection. Dans le cas où nous n'arriverions pas à vous les rendre, nous nous réservons le droit de les jeter. Si vous ne voulez pas risquer que vos livres finissent au papier, nous vous conseillons de trouver un autre biais pour leur donner une deuxième vie.

Nous tenons à votre disposition une liste des organismes que vous pouvez contacter (Organisations caritatives, brocantes, pénitenciers, etc...)